

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

AFSSAPS
Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

**Décision n° 2011-231 du 17 octobre 2011 portant nomination d'experts
auprès de la Commission nationale de la Pharmacopée**

NOR : ETSM1130792S

Le directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé,
Vu le code de la santé publique, notamment les articles R. 5112-6 et suivants, D. 5321-7 et suivants,

Décide :

Article 1^{er}

Sont nommés experts auprès de la Commission nationale de la Pharmacopée au titre de l'année 2011 :

M. ANTON (Robert).
M. FOURNEAU (Christophe).
Mme JALABERT (Michèle).
Mme MARTY (Anne-Marie).
Mme ORECCHIONI (Anne-Marie).

Article 2

Le directeur des laboratoires et des contrôles est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère du travail, de l'emploi et de la santé.

Fait le 17 octobre 2011.

Pour le directeur général et par délégation :
La directrice générale adjointe,
B. GUÉNEAU-CASTILLA